

TROISIÈME OBSERVATION.

Partage du 11 Avril 1848.

§ I.

	Pages.
VALEURS ALORS PARTAGÉES:	12
Le revenu des biens des lots des enfants, accumulés à leur profit respectivement pendant les dix premières années en totalité et ensuite pour une moitié seulement.....	13

§ II.

VALEURS DÉPENDANT DE LA COMMUNAUTÉ ALORS RESTÉES EN COMMUN.	13
Formation d'un fonds commun des recettes faites pour le compte de la communauté.....	14
Prélèvements sur les premières collections.....	14
Le surplus des collections; comment partagé.....	14
Moitié à Mad. Veuve Masson.....	14
La moitié revenant à la succession devait être divisée également en huit parts, pour en porter une au crédit du Lot de chaque enfant.....	14
Ouverture d'un jeu de Livres de compte pour chacun des huit Lots.....	14
Administration des affaires des sociétés commerciales confiées provisoirement à M.M. Charles Langevin et J. W. A. R. Masson.....	15
Au lieu de créditer chacun des huit Lots des enfants d'une part égale dans la moitié du surplus des collections, l'on forma de cette moitié et du revenu en provenant le Lot No. 9—resté en commun.....	15
Le partage actuel devenu nécessaire.....	15

QUATRIÈME OBSERVATION.

ADMINISTRATION DES EXÉCUTEURS.

§ I.

RECETTES PROVENANT DES AFFAIRES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DU DÉFUNT.....	16
--	----

§ II.

FORMATION ET ACCROISSEMENT GRADUEL DU LOT COMMUN No. 9.	17
Récapitulation des balances nettes annuelles.....	25
Emplois de ces balances de temps à autre.....	27
La plus forte partie des valeurs ainsi employées forme la masse du partage actuel.....	27